



3èmes Journées nationales d'étude et de formation en socio-sport

Synthèse Plénière d'ouverture :
***Restitution des chercheurs : Comment
transposer raisonnablement les
savoirs scientifiques en pratiques
professionnelles ?***

Plénière d'ouverture

Restitution des chercheurs : Comment transposer raisonnablement les savoirs scientifiques en pratiques professionnelles ?

- Intervenants :
 - **Loïc SALLE**, chercheur, atelier SHERPAS, laboratoire régional URePSSS, Université de Lille
 - **Nicolas PENIN**, chercheur, atelier SHERPAS, laboratoire régional URePSSS, Université d'Artois
 - **François LE YONDRE**, chercheur, laboratoire VIPs², Université Rennes 2

> Entre reconnaissance et concurrence, ce que nous dit l'institutionnalisation du socio-sport

- **Intervention de Loïc SALLE, chercheur, atelier SHERPAS, laboratoire régional URePSSS, Université de Lille**

À mon sens, l'idée principale repose sur le fait que les pratiques professionnelles sont étroitement liées à l'environnement dans lequel elles sont mises en œuvre. Il est donc important d'appréhender le contexte, les conditions de mise en œuvre dans lesquelles elles se déploient pour positionner le plus efficacement possible les pratiques socio-sportives dans une réalité, notamment politique, parfois instable.

Pour les sciences sociales et politiques, l'institutionnalisation est l'idée d'un processus par lequel une réalité sociale est reconnue par la société ou par un groupe, associé à la visibilité et à la reconnaissance de cette visibilité. Aujourd'hui le socio-sport (en tant que domaine) est clairement identifié, mais le processus d'institutionnalisation est en cours :

- La définition n'est pas encore stabilisée ;
- Les manières de faire sont en cours de formalisation ;
- La légitimité du point de vue des acteurs n'est pas encore tout à fait claire ;
- Les annonces prises ces derniers mois ont participé à complexifier et brouiller certains repères déjà installés.

Depuis la fin des années 2010, la dynamique a été marquée par un certain nombre de moments qui ont accéléré, freiné, modifié la trajectoire légitimation du socio-sport : Reconnaissance dans les contrats de ville, PIC, création de l'APELS, du consortium ISS en 2021, de la feuille de route « insertion par et dans le sport » en 2022, le plan précédent des Jeux de Paris...

Ces derniers mois, ce processus à quelque peu été bousculé, notamment par le lancement de l'Alliance pour l'inclusion par le sport. S'appuyant sur le triptyque des 700 postes d'éducateurs socio-sportifs, des 1000 clubs sportifs engagés et des 100000 bénéficiaires par an, le socio-sport bénéficie d'un portage politique fort qui a eu plusieurs effets :

- L'entrée de nouveaux acteurs, notamment traditionnels, dans l'écosystème ;
- L'exacerbation de tensions entre acteurs qui était déjà très forte, particulièrement en lien avec les enjeux de formation des 1000 postes d'éducateurs socio-sportifs ;
- L'accentuation du morcellement du socio-sport avec l'émergence d'autres collectifs/consortiums qui, au-delà d'accroître le champ du socio-sport, le brouille et donc étale le processus.

Il y a deux dynamiques, venant du haut et du bas, qui doivent se retrouver. L'institutionnalisation, c'est le haut qui reconnaît ce qui vient du bas. Sans cette reconnaissance et cette légitimation de l'émergence d'un espace professionnel, cela aura du mal à fonctionner.

> Comment les conditions de mise en œuvre du socio-sport façonnent les effets produits ?

- **Intervention de Nicolas PENIN, chercheur, atelier SHERPAS, laboratoire régional URePSSS, Université d'Artois**

Bonnes pratiques et conditionnalité

L'idée des « bonnes pratiques » comme dispositifs pertinents à semer et à transposer pour faire fleurir d'autres dispositifs est séduisante. Cependant, cette posture présente quelques limites que les travaux de recherche peuvent mettre en évidence, notamment en identifiant les conditions associées aux effets observés. Cela vient à contre-courant des études d'impact qui visent seulement à identifier les effets en oubliant de renseigner les processus et qui peuvent s'exposer au fait que les mêmes effets n'apparaissent pas quand la même action est remise en œuvre. Le changement d'échelle est également confronté à cette problématique.

Comment y parvenir ?

- Multiplier et diversifier les terrains pour pouvoir comparer, ou à minima mettre en perspective
- Co-construire les terrains ainsi que les outils de collecte et d'analyse (éviter la méthode descendante)
- Essayer de trouver un équilibre, certes précaire, entre la volonté de systématiser des résultats d'enquête et une irréductibilité des faits, ainsi qu'entre la théorisation et les données empiriques

L'idée est de rester fidèle à l'approche de la théorie ancrée (Glaser et Strauss), qui s'appuie sur les données de terrain pour produire des éléments explicatifs, pour identifier les facteurs de conditionnalité et la façon dont ces facteurs produisent les effets escomptés. Cela est fondamentale pour détailler plus finement les déterminants d'un programme qui fonctionne.

Si l'on prend l'exemple des travaux réalisés avec Rebonds! au sujet de l'influence de la pratique sportive sur l'insertion professionnelle, cette dernière semble être favorisée par la pratique du rugby (perspective dispositionnaliste). La discipline peut conditionner, mais c'est surtout la position qu'elle occupe dans un système économique local qui permet la production d'effets intéressants. De même, la manière dont les personnes accompagnées s'approprient ces réseaux peut être interrogée (ce n'est pas parce que le réseau

est disponible qu'ils s'en saisissent, un accompagnement et parfois nécessaire pour qu'ils en bénéficient au mieux).

Principe de réalité VS Principe de pertinence

En identifiant les conditions de modelage des effets, la position de chercheur peut permettre d'insister sur des éléments parfois « oubliés » dans les pratiques, soit parce qu'ils relèvent d'évidences invisibles, soit parce qu'ils sont considérés comme ne relevant pas des compétences des acteurs qui les mobilisent.

La question des moyens et du déterminisme matériel est centrale : la pratique sportive nécessite des infrastructures adaptées. Si les ZRR sont bien dotés en nombre (équipements sportifs/habitants), leur accessibilité reste problématique en raison de l'éloignement. Des alternatives peuvent être mises en place, mais elles ne doivent pas occulter le fait que la question première réside dans les moyens alloués à la démarche socio-sportive. De fait, il est primordial de ne pas faire peser sur les éducateurs la responsabilité de ce qui ne se déroule pas comme souhaité.

Cela renvoie aux principes « de réalité » et « de pertinence » (Becker). En recherche comme en intervention, répondre au principe de réalité peut réduire le principe de pertinence. Cela signifie qu'en cherchant à composer avec les contraintes matérielles, il est possible d'oublier que les conditions de production des effets dépendent d'abord des moyens humains et matériels (temps, espace...) dont on dispose.

C'est par exemple le cas pour le déploiement de la formation des éducateurs socio-sportifs récemment recrutés : Quelle formation, quels moyens les structures alloueront-elles pour servir les objectifs de développement du socio-sport ? Des propositions très différentes apparaissent déjà, directement liées à la tension entre principes de réalité et de pertinence qui prend la forme d'une tension entre le coût (humain et financier) de la formation et l'ambition de développer un projet socio-sportif.

> Les sciences sociales peuvent-elles vraiment contribuer à la démarche pratique de l'intervention socio-sportive ?

- Intervention de François LE YONDRE, chercheur, laboratoire VIPS², Université Rennes 2

La question des effets que peuvent avoir les connaissances théoriques sur les pratiques est posée très régulièrement. De même, nous nous interrogeons sur la manière dont les professionnels reçoivent les contenus scientifiques ainsi que sur les effets de nos enseignements en master sur les futures pratiques professionnelles de nos étudiants. Bien que les retours soient positifs et soulignent les caractères inspirant et stimulant, ils traduisent un usage à distance des travaux en sociologie. Par exemple, certains étudiants osent demander « Concrètement, en quoi cela peut me servir lorsque je serai réellement sur le terrain ? ».

Actuellement, nous sommes confrontés à une tension entre « tout ce qui est compliqué est inutile » et « tout ce qui est simple est faux ». Lorsque nous essayons de sonder les effets sur les trajectoires d'individus en situation de vulnérabilité, nous tenons compte de leur vécu et des dispositions dont ils sont porteurs pour voir ce qui évolue. Dans ce cadre, le sport a souvent un rôle secondaire par rapport aux autres sphères (école, famille, santé...). Nous sommes ici en présence d'une épistémologie de la complexité, mais qui est

difficile à diffuser de manière efficace. Aujourd'hui, les professionnels insistent beaucoup sur la conditionnalité des effets : « Quelles conditions permettent d'obtenir quels effets ? ». Cela nécessite de trouver le bon intermédiaire entre « rendre compte de cas singulier » et « synthétiser sans trop simplifier » car il n'y a pas de recette applicable systématiquement.

Pour donner un exemple, le laboratoire VIPS² (Université Rennes 2) vient de terminer un travail sur le Challenge Michelet, un évènement annuel de la PJJ organisés pour les jeunes sous-mains de justice et dans lequel les équipes représentent les délégations régionales. Nous avons suivi 24 jeunes sur l'année, que nous avons retrouvé à plusieurs reprises, et nous nous sommes immergés lors de semaine de stage et du Challenge. Cette masse de données nous a permis de rendre compte de cette complexité.

Dans la délégation que j'ai suivie, un jeune, que nous appellerons Abdou, est déconcentré facilement par des stimulations extérieures. En échangeant avec les éducateurs, nous comprenons que c'est un trait de personnalité qui s'explique sociologiquement (des contextes et des évènements nous façonnent dans des comportements types). Bien qu'il n'en ait jamais fait, Abdou est désigné par sa délégation pour être le concurrent en saut en hauteur car il est grand et fin. Bien qu'habituellement très distrait, il a très vite été dans le concours (300 jeunes, ambiance de folie avec de la musique, etc.). Derrière lui, les 30 membres de son équipe l'encouragent, ce qui met à l'épreuve sa concentration.

Au fil du concours, il gagne des centimètres, copie la technique des autres, je l'accompagne en lui donnant des conseils techniques limités tout en tentant de faire abstraction de l'ambiance et de l'enjeu compétitif ainsi qu'en essayant d'organiser la bulle mentale où il rentre progressivement. Au fil de l'eau, il attend un retour, des conseils, et nous rencontrons un Abdou que nous ne connaissions pas. C'est le principe théorique dispositionnaliste : nous avons parfois des dispositions plurielles qui s'activent et s'éteignent selon les contextes où nous sommes plongés. Dans ce cas, Abdou a été plongé dans un contexte particulier qui a permis de révéler une disposition dont on ne soupçonnait pas l'existence. Après le Challenge, Abdou redevient lui-même, et l'évènement a été tellement prenant que personne ne retiendra l'idée qu'il puisse se confronter régulièrement à cette activité et à ce travail de disposition.

Cet exemple met bien en lumière cette articulation entre les conditions de pratiques qui ne jouent pas négativement et l'activité en elle-même. Néanmoins, si l'on place un autre jeune dans cette situation, il est possible que les effets ne soient pas les mêmes.

Cet exemple soulève également une réflexion plus large : La difficulté à se concentrer qui fait obstacle à l'école, la famille, à l'institution judiciaire est un obstacle bibliographique permettant d'identifier un enjeu éducatif précis. Le développement de la concentration, par une activité sportive selon un certain nombre de conditions, par une gestion de la compétition et certains facteurs contextuels (les autres qui l'attendent et le regardent, etc.) mette bien en lumière cette articulation.

Bien qu'il ne soit pas possible de produire un discours scientifique consistant à lister toutes les problématiques bibliographiques, etc., la difficulté prise en exemple est partagée par d'autres. De la même manière, le rapport à la règle, aux émotions, au temps, au monde adulte, etc. représentent une série de thématiques dispositionnelles qui se retrouvent pour d'autres publics et auxquelles nous pourrions associer des conditions de pratiques. Un programme de recherche envisageable consisterait ainsi à se situer à bonne

distance d'une complexité inutile car trop détaillée et quelque chose de simple et de faux qui dirait « mettons les au sport ».

> Quelles perspectives de poursuite ?

François LE YONDRE : Plusieurs pistes de travail sont envisagées sur plusieurs temporalités. Une perspective serait de réaliser un suivi de manière très fine sur plusieurs années afin d'identifier les effets à court, moyen et long terme sur les thématiques dispositionnelles et les liens sociaux, en ne tenant pas simplement compte de la participation des bénéficiaires au dispositif mais également des autres sphères de leur vie.

Nicolas PENIN : Nous nous sommes rendus compte que nous ne savons pas à quoi ressemble les éducateurs socio-sportifs. Nous discutons de la possibilité d'un travail de caractérisation de la population pour mieux la connaître (dimension quantitative) couplé à l'idée d'inscrire ces travaux de recherche dans le temps long car les transformations prennent du temps (dimension qualitative). Les entretiens réguliers avec quelques personnes tout au long de la 1ère année permettraient de comprendre comment ils emportent leurs dispositions, comment elles se traduisent en termes de pratiques professionnelles, comment leur expérience associée à la formation peut infléchir/transformer leurs dispositions et leurs pratiques professionnelles ainsi que les pratiques professionnelles générales dans les structures où ils ont été recrutés. Enfin, le temps long permettrait de voir si les postes seront (ou non) pérennisés et sous quelle(s) forme(s).

Loïc SALLE : En complément de l'analyse et du suivi de cohorte des éducateurs socio-sportifs, une étude sur le volet organisationnel permettra de travailler sur la façon dont la question des tensions émergentes entre certaines structures (replacées dans l'écosystème avec des rapports de force) est portée dans les territoires (DRAJES, SDJES) ainsi que les organismes formateurs, et sur la manière dont l'écosystème s'est saisi de cela.

